



NATIONAL JUDICIAL INSTITUTE
INSTITUT NATIONAL
DE LA MAGISTRATURE

The 10th International Conference on Training of the Judiciary 2022
Effective Judicial Education: Understanding Vulnerable Populations

La 10^{ème} conférence internationale sur la formation de la magistrature 2022
Une formation judiciaire efficace : comprendre les populations vulnérables

ORDRE DU JOUR: IOJT 2022

30 octobre au 3 novembre 2022

Fairmont Château Laurier, Ottawa (Ontario)
1, rue Rideau
Tél. : 613-241-1414

PROJET – ORDRE DU JOUR NON DÉFINITIF; LES HEURES DES SÉANCES PEUVENT CHANGER. LES INFORMATIONS SUR LES CONFÉRENCIERS ET LES DESCRIPTIONS DES SÉANCES SERONT AJOUTÉES SOUS PEU.

DESCRIPTION DU COURS

Pour que les citoyens aient confiance envers le principe de la primauté du droit, ils doivent savoir que lorsqu'ils comparaissent devant un tribunal ils sont traités de manière équitable, avec respect et en tenant dûment compte de leur situation et du milieu qui les entoure. Les juges et les fonctionnaires judiciaires jouent un rôle indispensable dans le cadre du respect et de la promotion de ces principes. Une formation judiciaire efficace aide les juges à comprendre non seulement les règles de droit applicables, mais aussi la réalité des personnes qui se présentent dans leur salle d'audience et le contexte plus large de la société dans laquelle vivent ces personnes. La pauvreté, la guerre, le réchauffement climatique et l'inégalité de traitement, suivant le genre, la race, l'orientation sexuelle et plus encore, sont tous des facteurs dont les juges doivent tenir compte.

La pandémie a obligé les instituts de formation judiciaire à faire preuve de souplesse et d'innovation dans la manière dont ils abordent les activités de formation, en veillant à ce que les candidats à la magistrature, les nouveaux juges et les juges en exercice

continuent de recevoir une formation qui soutient leurs activités, ce qui inclut les défis créés par la pandémie.

L'Institut national de la magistrature (INM) est fier d'être l'hôte de la conférence IOJT2022, organisé de pair avec l'Organisation internationale pour la formation judiciaire (IOJT) et axé sur le rôle que joue la formation pour ce qui est d'aider les juges à s'acquitter de leurs obligations et de leurs responsabilités, ce qui inclut la connaissance des groupes vulnérables.

Cette conférence a pour but de :

- relever les vulnérabilités et les désavantages dont peuvent souffrir les accusés, les victimes et les témoins – tous ceux qui se présentent dans la salle d'audience;
- fournir les outils et les documents qui aident à mettre au point des activités de formation judiciaire efficaces en matière de vulnérabilité et de contexte social;
- analyser et évaluer les techniques pédagogiques qui aident à dispenser de manière efficace une formation judiciaire synchrone et asynchrone, virtuelle et en personne;
- remédier aux difficultés auxquelles sont confrontés les juges dans le cadre de leur travail.

La conférence inclura une combinaison de séances plénières, de discussions entre experts et d'ateliers dirigés par des conférenciers des quatre coins du globe. Des discussions et des possibilités de réseautage compléteront les séances officielles.

Les membres du corps professoral qui prendront part à la conférence comprennent des conférenciers venant des pays suivants :

Australie	Allemagne
Bosnie-Herzégovine	Guyana
Botswana	Irlande
Brésil	Israël
Canada	Italie
Chili	Jamaïque
République tchèque	Japon
République dominicaine	Malawi
Éthiopie	Mexique
France	Pays-Bas

Nouvelle-Zélande
Nigéria
Philippines
Écosse
Singapour
Afrique du Sud
Espagne

Taiwan
Trinité-et-Tobago
Ukraine
États-Unis
Ouzbékistan
Royaume-Uni

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2022

18 h à 20 h

Réception de bienvenue

LUNDI 31 OCTOBRE 2022

9 h à 10 h 15

Séance plénière d'ouverture

Cette séance comprendra les salutations du président de l'IOJT et du gouvernement du Canada, de même qu'une allocution principale du très honorable Richard Wagner, juge en chef du Canada

10 h 15 à 10 h 35

« Le point sur la vulnérabilité »

Nous sommes honorés de présenter des conférenciers qui, pendant toute la conférence, feront part de leurs expériences à l'égard de diverses formes de vulnérabilité et de la manière dont cette vulnérabilité se répercute sur le travail des juges. Depuis le changement climatique jusqu'à la traite de personnes, en passant par le travail des juges dans

LUNDI 31 OCTOBRE 2022

une zone de guerre et plus encore, nos conférenciers fourniront les informations et l'inspiration qui sont nécessaires pour veiller à ce que les tribunaux soient accessibles à tous.

SÉANCES SIMULTANÉES – PANELS

Les participants pourront faire un choix parmi les cinq panels simultanés. Chacun d'eux est formé d'une combinaison de conférenciers venant de pays différents et parlant des thèmes énumérés ci-dessous. Chaque séance comportera une période de Q-R.

- | | |
|-------------------|---|
| 10 h 55 à 12 h 30 | La formation judiciaire sur la violence à l'endroit des femmes et des enfants |
| 10 h 55 à 12 h 30 | L'identité de genre : les compétences en salle d'audience |
| 10 h 55 à 12 h 30 | La technologie et son influence dans la salle d'audience et la salle de cours |
| 10 h 55 à 12 h 30 | La formation sur les lois coutumières ou autochtones dans les cadres multijuridiques |
| 10 h 55 à 12 h 30 | La « ludification » et autres techniques pédagogiques innovatrices |

12 h 30 à 13 h 30 **Pause-santé**

13 h 30 à 13 h 50 **« Le point sur la vulnérabilité »**

Nous sommes honorés de présenter des conférenciers qui, pendant toute la conférence, feront part de leurs expériences à l'égard de diverses formes de vulnérabilité et de la manière dont cette vulnérabilité se répercute sur le travail des juges. Depuis le changement climatique jusqu'à la traite de personnes, en passant

LUNDI 31 OCTOBRE 2022

par le travail des juges dans une zone de guerre et plus encore, nos conférenciers fourniront les informations et l'inspiration qui sont nécessaires pour veiller à ce que les tribunaux soient accessibles à tous.

SÉANCES SIMULTANÉES – ATELIERS

Pendant toute la conférence, les participants auront l'occasion de prendre part à des ateliers axés sur un sujet précis et conçus pour travailler en groupe et de manière interactive. Les participants pourront faire un choix parmi les cinq ateliers simultanés qui suivent.

- | | |
|-------------|---|
| 14 h à 16 h | La liberté d'expression et la sécurité des journalistes – Outils permettant aux juges d'assurer la transparence des procédures |
| 14 h à 16 h | Les problèmes d'accès à la justice des groupes vulnérables |
| 14 h à 16 h | Mise au point d'un module de formation à l'intention des juges qui instruisent des affaires de traite de personnes (OSCE & EJTN) |
| 14 h à 16 h | Enseigner virtuellement à enseigner virtuellement : les leçons apprises pendant la pandémie |
| 14 h à 16 h | La pédagogie et les défis de la formation judiciaire via des plateformes en ligne |
-

MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2022

9 h à 9 h 30 **« Le point sur la vulnérabilité »**

Nous sommes honorés de présenter des conférenciers qui, pendant toute la

MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2022

conférence, feront part de leurs expériences à l'égard de diverses formes de vulnérabilité et de la manière dont cette vulnérabilité se répercute sur le travail des juges. Depuis le changement climatique jusqu'à la traite de personnes, en passant par le travail des juges dans une zone de guerre et plus encore, nos conférenciers fourniront les informations et l'inspiration qui sont nécessaires pour veiller à ce que les tribunaux soient accessibles à tous.

SÉANCES SIMULTANÉES – ATELIERS

9 h 30 à 12 h	Le langage utilisé dans les affaires de violence sexuelle
9 h 30 à 12 h	La manière dont les écoles judiciaires peuvent exploiter les technologies virtuelles en faveur d'une formation judiciaire interactive
9 h 30 à 12 h	La magistrature et la traite des personnes (CJEI)
9 h 30 à 12 h	Les juges vulnérables

12 h à 13 h **Pause-déjeuner**

SÉANCES SIMULTANÉES – PANELS

13 h à 14 h 30 **La violence et les crimes de nature sexuelle**

MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2022

- 13 h à 14 h 30 **Les effets de la pandémie de COVID-19 sur la formation judiciaire**
- 13 h à 14 h 30 **Le bien-être des juges**
- 13 h à 14 h 30 **Les techniques pédagogiques innovatrices**
- 14 h 30 Période réservée aux participants pour qu'ils nouent des contacts en dehors des réunions de la conférence, qu'ils tiennent des réunions bilatérales et qu'ils découvrent la ville d'Ottawa.

MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022

- 9 h à 9 h 30 **« Le point sur la vulnérabilité »**
- Nous sommes honorés de présenter des conférenciers qui, pendant toute la conférence, feront part de leurs expériences à l'égard de diverses formes de vulnérabilité et de la manière dont cette vulnérabilité se répercute sur le travail des juges. Depuis le changement climatique jusqu'à la traite de personnes, en passant par le travail des juges dans une zone de guerre et plus encore, nos conférenciers fourniront les informations et l'inspiration qui sont nécessaires pour veiller à ce que les tribunaux soient accessibles à tous.

SÉANCES SIMULTANÉES - PANELS (1 HEURE)

- 9 h 30 à 10 h 30 **Enseigner la science aux juges**

MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022

9 h 30 à 10 h 30	Les juges en tant qu'apprenants adultes
9 h 30 à 10 h 30	Les modèles pédagogiques innovateurs
9 h 30 à 10 h 30	Les populations vulnérables au climat et leurs interactions avec le système judiciaire
9 h 30 à 10 h 30	Les populations autochtones et le soutien des mesures de réconciliation grâce à des activités de formation

10 h 30 à 10 h 50	Pause-santé
10 h 50 à 12 h 30	Assemblée générale de l'IOJT
12 h 30 à 13 h 30	Pause-déjeuner

SÉANCES SIMULTANÉES - ATELIERS (90 MINUTES)

13 h 30 à 15 h	Méthodes de formation innovatrices : un pas dans le futur
13 h 30 à 15 h	Utilisation de la technologie pour une formation judiciaire efficace
13 h 30 à 15 h	Comment travailler avec des collectivités et au sein de celles-ci pour mettre au point des activités de formation judiciaire : enseigner le droit autochtone au Canada
13 h 30 à 15 h	L'enseignement sur la violence envers les femmes et les enfants

15 h à 15 h 20	Pause-santé
----------------	--------------------

SÉANCES SIMULTANÉES - PANELS (1 HEURE)

MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022

15 h 30 à 16 h 30	Fournir aux juges une formation professionnelle sur le harcèlement et l'intimidation en milieu de travail
15 h 30 à 16 h 30	Rendre jugement en tenant compte des traumatismes subis
15 h 30 à 16 h 30	La mise en balance en salle d'audience des droits individuels, du droit religieux et de l'égalité
15 h 30 à 16 h 30	La formation judiciaire sur la justice familiale transformatrice
<hr/>	
18 h à 22 h	Banquet

JEUDI 3 NOVEMBRE 2022

SÉANCES SIMULTANÉES - PANELS

9 h à 10 h 30	La vulnérabilité et la pauvreté
9 h à 10 h 30	Communauté judiciaire et formation judiciaire
9 h à 10 h 30	Évaluation
<hr/>	
10 h 30 à 10 h 50	Pause-santé
10 h 50 à 12 h 30	TITRE À CONFIRMER

JEUDI 3 NOVEMBRE 2022

La démocratie et le respect du principe de la primauté du droit sont en péril. Il incombe aux juges de veiller à ce qu'ils se comportent de manière équitable et impartiale dans leur salle d'audience et que leurs décisions soient claires et conformes au droit ainsi qu'au principe fondamental d'égalité. Une bonne formation judiciaire est la voie qui mène à de bons jugements. Ces réunions guidées par un animateur et fondées sur les 10 principes de la formation judiciaire porteront sur des défis propres à chacune des régions de l'IOJT. Ces réunions, auxquels tous les participants auront accès, relèveront les défis régionaux particuliers que pose l'application des 10 principes et elles permettront d'établir un plan visant à aider les juges et les instituts de formation à s'y attaquer.